



Police n° 1081002569

Client n° 5693669490

L'olivier Assurance | Service Client
TSA 60891
59874 WAMBRECHIES CEDEX
Téléphone : 09 70 26 60 15
E-mail : client@lolivier.fr

Mourad HASNAOUI
10 RUE DU COMMANDANT ROBERT
PLAMONT
78700 CONFLANS STE HONORINE



L'olivier Assurance | Dispositions Particulières

Le contrat

Numéro de contrat	1081002569	Numéro client	5693669490
Date d'effet du contrat	Le 04/06/2023 00:01:00		
Durée du contrat	1 an avec tacite reconduction		
Échéance anniversaire	04/06		

Le véhicule

Le véhicule	RENAULT CLIO III 20 ANS 1.2 16V 5 CV
Immatriculation du véhicule	BZ-410-RE
Date de première mise en circulation	12/2011
Date et mode d'achat	06/2023, comptant
Titulaire de la carte grise	Le conducteur principal
Modifications sur le véhicule	Non
Lieu et mode de stationnement habituel la nuit	78700 CONFLANS STE HONORINE, stationnement non couvert
Lieu de stationnement habituel en journée	
Usage du véhicule	Loisirs exclusivement
Kilométrage annuel approximatif	10000 Km
Remorque	

Le conducteur principal

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom	Mourad	Nom	HASNAOUI
Sexe	Un homme	Date de naissance	23/10/1992
Permis en cours	Permis français B obtenu en 06/2011		



Conformément aux articles 12 à 22 du Règlement UE 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@lolivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.



L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro A3-0213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 PLT, 28016, Madrid, Espagne.

Coefficient de Bonus Malus	1,00		
Antécédents d'assurance	Non		
Statut professionnel	Ingénieur d'étude et de développement (Salarié cadre)		
Statut marital	Marié(e)		
Enfants à charge	Pas d'enfants à charge		
Usage d'un autre véhicule	Non		
Propriétaire de votre logement	Non		
ADRESSE DU CONDUCTEUR PRINCIPAL			
Prénom	Mourad	Nom	HASNAOUI
Numéro de téléphone	0629121903		
Adresse électronique	mouradhasnawi@gmail.com		
Adresse du conducteur principal	10 rue du commandant robert plamont 78700 CONFLANS STE HONORINE		

ANTÉCÉDENTS SINISTRES DU CONDUCTEUR PRINCIPAL

Le conducteur principal n'a déclaré **aucun sinistre** au cours des 36 derniers mois

ANTÉCÉDENTS PERMIS

Suspension ou annulation de permis au cours des 60 derniers mois Jamais

Perte de points de permis au cours des 36 derniers mois Non

ALCOOLÉMIE

Le conducteur principal a déclaré au cours des 60 derniers mois N'avoir jamais été contrôlé positif lors d'un contrôle d'alcoolémie

ANTÉCÉDENTS D'ASSURANCE

Le conducteur principal a déjà été assuré Non

Les conducteurs secondaires

Le souscripteur déclare pour le compte des conducteurs secondaires dénommés :

CONDUCTEUR SECONDAIRE 1

Prénom	Asma	Nom	BEN OTHMAN
Sexe		Date de naissance	11/04/1992
Lien avec le conducteur principal	Mon conjoint		
Permis en cours	obtenu en 01/2013		
Usage d'un autre véhicule	Non		
Sinistre(s) au cours des 36 derniers mois	Aucun sinistre déclaré		
Contrôle(s) d'alcoolémie au cours des 60 derniers mois	Aucun contrôle d'alcoolémie positif déclaré au cours des 60 derniers mois		

Récapitulatif des garanties



Conformément aux articles 12 à 22 du Règlement UE 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@olivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

AECS L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro AJ-0213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 P.L.T., 28016, Madrid, Espagne.

GARANTIES	ARTICLE DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES	LIMITES DES GARANTIES	FRANCHISES
Votre formule Tiers Confort			
Responsabilité civile obligatoire	Article 4	Dommages corporels : Illimité Dommages matériels : 50 000 000,00 €	Sans franchise
Garantie personnelle du conducteur	Article 13	100 000,00 €	Sans franchise : intervention au-delà d'une incapacité de 10%
Défense pénale et Recours suite à accident	Article 5	5 000,00 €	Sans franchise
Vol / Incendie / Tempête / Forces de la nature / Attentats et Actes terroristes	Article 6 & 7	Valeur réelle à dire d'expert	450 €
Catastrophes naturelles	Article 10	Valeur réelle à dire d'expert	380 € (montant légal)
Catastrophes technologiques	Article 11	Valeur réelle à dire d'expert	Sans franchise
Bris de glace	Article 8	Valeur de remplacement	0 € en réparation 110 € en remplacement
Votre Pack Assistance			
Assistance 0km	Article 16	/	Sans franchise

Offre Bonus Franchise

Lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance auto chez L'olivier, vous bénéficiez de notre avantage Bonus Franchise : pour vous récompenser de votre fidélité, à chaque renouvellement de votre contrat, nous pouvons diminuer le montant de vos franchises selon le barème suivant : -10% la première année, -20% la deuxième année, et -30% à partir de la troisième année (le pourcentage est toujours appliqué sur la franchise de base). Le Bonus Franchise concerne l'ensemble des assurés n'ayant eu ni sinistre responsable ni défaut de paiement durant la période de référence précédant le renouvellement et s'applique à tous les renouvellements à partir du 01/01/2016. Il s'applique aux franchises des garanties vol, incendie, tempête, forces de la nature, attentats, actes terroristes et dommages tous accidents. En revanche, il ne concerne pas les franchises bris de glace, catastrophe naturelle ou technologique, et prêt de volant.

Le détail de l'offre Bonus Franchise est disponible sur lolivier.fr

Votre cotisation d'assurance

Sur la base de vos déclarations, la cotisation annuelle TTC est fixée à : **455,92 €**

MONTANT NET	TAXES ET FRAIS	MONTANT TOTAL
356,41 €	99,51 €	455,92 €

Dont contribution légale au fonds de garantie attentats de 5.90 €

Vous avez choisi de régler votre prime d'assurance par **prélèvement annuel**.

Vos déclarations

Le souscripteur déclare et reconnaît :

- > Avoir pris connaissance des Dispositions Générales AUTOMOBILE (référence n°LOA20234)
- > Avoir renseigné une adresse mail correcte et accepter la réception de messages sous forme de recommandé électronique.
- > Que le propriétaire du véhicule n'est pas une personne morale, sauf si c'est une société de crédit ou de leasing et que le nom du conducteur principal, de son conjoint ou un de ses ascendants figure sur la carte grise
- > Que le conducteur principal et le conducteur secondaire n'ont pas fait l'objet d'une résiliation ou d'annulation de contrat d'assurance automobile pour fausse déclaration intentionnelle au cours des 36 derniers mois



Conformément aux articles 12 à 22 du Règlement UE 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@lolivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

AECS L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro AJ-0213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 P.L.T., 28016, Madrid, Espagne.

- > Que le conducteur principal et le conducteur secondaire n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pour conduite sous l'emprise d'un produit stupéfiant ou d'une drogue, non prescrit par une autorité médicale compétente au cours des 60 derniers mois
- > Que le conducteur principal et le conducteur secondaire n'ont fait l'objet d'aucune sanction pénale pour délit de fuite ou refus d'obtempérer au cours des 60 derniers mois
- > Donner mandat au conducteur principal afin d'effectuer, par voie d'avenant, toute modification contractuelle sur la situation du véhicule. Il est informé que ces modifications peuvent entraîner des frais et des modifications tarifaires sur le contrat d'assurance dont il prend la responsabilité du paiement
- > Que le véhicule garanti et possédé avant la souscription du contrat n'a pas subi d'interruption d'assurance de plus de 3 mois précédemment à la prise d'effet du contrat

Les clauses applicables au contrat

Clause 1 : Franchise permis récent et conducteurs à circonstances aggravantes

Si lors de la survenance d'un sinistre, responsable ou non, le véhicule assuré est conduit par une personne titulaire du permis de conduire depuis moins de trois ans ou par un conducteur à circonstances aggravantes (cas définis par l'article A 335-9.2 du Code des assurances) non désigné aux Dispositions Particulières il sera fait application d'une franchise supplémentaire de 1 000,00 €. Cette franchise s'applique quelles que soient les garanties appelées à intervenir et se cumule, le cas échéant, avec toute autre franchise prévue aux Dispositions Particulières pour ces garanties (notamment la franchise liée à la clause Conduite exclusive de 600,00 €).

Clause 2 : Conduite exclusive

Si lors de la survenance d'un sinistre, le véhicule assuré est conduit par un autre conducteur que celui désigné aux Dispositions Particulières il sera fait application d'une franchise de 600,00 €. Cette franchise est proportionnelle à la responsabilité du sinistre, s'applique quelles que soient les garanties appelées à intervenir et se cumule, le cas échéant, avec toute autre franchise prévue aux Dispositions Particulières pour ces garanties.

Frais de gestion et de résiliation

Frais de gestion	Frais
Etablissement d'un avenant à l'initiative du souscripteur ou de la Compagnie	15 €
Frais de résiliation	Frais
Résiliation hors échéance à l'initiative du souscripteur ou de la Compagnie	0 €

Vos engagements en tant que souscripteur

Le souscripteur s'engage à faire parvenir à L'olivier Assurance dans un délai maximum de 30 jours suivant la date de souscription :

- > un exemplaire des présentes Dispositions Particulières signé par ses soins
- > le recto de la carte grise définitive du présent véhicule
- > la copie recto-verso du permis de conduire des conducteurs dénommés aux Dispositions Particulières
- > le(s) relevé(s) d'information du conducteur principal justifiant de ses antécédents d'assurances déclarés sur les 24 derniers mois
- > le mandat SEPA daté et signé

La composition du contrat

Outre les présentes Dispositions Particulières, votre contrat se compose des documents suivants :

- > Les DISPOSITIONS GENERALES AUTOMOBILE : **référence n°LOA20234**

Le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire de chacun des documents constitutifs du contrat, et il en accepte le contenu sans restriction ni réserve.

Le souscripteur reconnaît être informé que

1. Toutes les réponses et déclarations reprises aux présentes Dispositions Particulières pour permettre à l'Assureur de se faire une juste appréciation des risques sont sincères et à sa connaissance exactes. Il reconnaît qu'il a été porté à sa connaissance que toute réticence et toute déclaration inexacte sont soumises, selon le cas, aux sanctions prévues aux articles L113-8 et L113-9 du Code des assurances.
2. En application de l'article L211-5-1, nous portons à votre connaissance que vous avez le droit de recourir au réparateur professionnel de votre choix et ce pour le dommage garanti par le contrat.
3. **En l'absence de réception de l'intégralité des justificatifs mentionnés ci-dessus avant la date de fin de validité de la carte verte temporaire envoyée à la souscription, L'olivier Assurance se réserve le droit de résilier le contrat. Dans ce cas, l'acompte versé lors de la souscription restera acquis à la compagnie. Le souscripteur ne pourra prétendre à aucun remboursement de celui-ci, même partiellement (prorata).**



Conformément aux articles 12 à 22 du Règlement UE 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@lolivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.



L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro AJ-0213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 PLT, 28016, Madrid, Espagne.

4. En application des articles 12 à 22 du règlement UE 2016/679 (RGPD), le souscripteur dispose de droits en tant que personne concernée, notamment d'accès, et de rectification des données à caractère personnel le concernant et qui figureraient sur tout fichier à usage de la Compagnie, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels.

Fait le 03/06/2023

Le souscripteur

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Pour la Compagnie



Conformément aux articles 12 à 22 du Règlement UE 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à dpo@lolivier.fr. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.

AECS L'olivier Assurance est une marque de Admiral Intermediary Services SA. AIS SA est enregistrée auprès de l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro AJ-0213. Admiral Intermediary Services est une société espagnole ayant pour activité l'intermédiation en opérations d'assurance, enregistrée au registre du commerce espagnol sous le numéro A90354911 et régulée par la DGSFP (Dirección general de seguros y fondos de pensiones). AIS SA est une filiale du groupe Admiral Plc (www.admiralgroup.co.uk). Les garanties sont assurées par Admiral Europe Compañía de Seguros (AECS) dont le siège social est situé Calle Rodríguez Marín, 61-1 PLT, 28016, Madrid, Espagne.